



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Metiers d'art

Question écrite n° 38825

Texte de la question

M Georges Hage attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce, de l'artisanat et des services, sur la situation des metiers d'art et des artisans qui les font vivre en les perpetuant et en les enrichissant. Aujourd'hui menaces de disparition, malgre des besoins notamment dans le domaine de la restauration, les faire connaitre et les sauvegarder est aussi de la responsabilite des pouvoirs publics qui ne peuvent se contenter de faire remarquer la place minime qu'ils occupent dans le potentiel artisanal de notre pays. De meme, la promesse selon laquelle les conclusions du rapport Bollote sur les metiers d'art seraient prises en compte lors de l'examen de la loi sur la sauvegarde du patrimoine monumental n'a pas ete tenue. Aussi, il lui demande de lui faire connaitre les mesures reelles qu'il entend prendre pour developper la formation, valoriser la creation et soutenir la restauration des oeuvres d'art et assurer le developpement economique des metiers d'art dans notre pays, au-dela de l'engagement pris d'une mise en place d'un fonds documentaire des savoir-faire et d'un inventaire des sources d'approvisionnement.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38825

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : commerce, artisanat et services

Ministère attributaire : commerce, artisanat et services

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1393